

**Extrait du registre
des délibérations de la Commune de Coinches
séance du 12/06/2020**

L' an 2020, le 12 Juin à 20 heures 15 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,salle du Conseil de la Mairie sous la présidence de LEMAIRE Anthony Maire
Mmes : BATOT Séverine, UNTERHALT Danièle, VINCENT Gisèle, MM : BRESCH Sébastien, CHACHAY Silvère, FUNFSCHILLING Jérôme, GUNSETT Jean-François, HATTON Laurent, LEMAIRE Anthony, MERGY Francis, RINGOT Hubert

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- En exercice : 11

Date de la convocation : 06/06/2020

Date d'affichage : 06/06/2020

M. LEMAIRE Anthony Secrétaire

réf : 2020/25 : **AVENANT CONTRAT D'ASSURANCE MULTIRISQUE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un avenant au contrat multirisque de la commune.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'avenant proposé.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020/26 : **ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2019**

M. le maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020/27 : **VOTE DES TAUX DES 2 TAXES DIRECTES LOCALES**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur les taux d'imposition 2020 des deux taxes directes locales.

Suite à l'examen de l'état de notification présenté par les Services fiscaux, et après étude des

différents coefficients de variations proposés par Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'appliquer une augmentation des taux de 1 % pour les 3 taxes directes locales soit :

TAXE	BASE	TAUX	PRODUIT
FONCIER BATI	196 100	11.30 %	22 159 €
FONCIER NON BATI	16 100	28.19 %	4 539 €

PRODUIT FISCAL 26 698 €

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020/28 : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AU C.C.A.S.

Le conseil municipal, sur proposition du Maire et à l'unanimité, attribue les subventions suivantes pour l'année 2020 :

- C.C.A.S.	:	1 500 €
- Association "RECRE"	:	300 €
- Amicale de Coinches	:	300 €
- ACOIREM	:	300 €
- Amicale des anciens élèves de Remomeix	:	200 €
- Société de Chasse " La St Hubert"	:	100 €
- Club du 3ème Age " Les Lilas"	:	100 €
- Souvenir Français Remomeix	:	50 €
- Souvenir Français Ban de Laveline	:	50 €

Les subventions seront versées sous réserve de présentation à Monsieur le Maire du bilan financier de l'année N-1.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020/29 : REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 25 MAI 2020

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des représentants de la commune à la Commission d'Appel d'Offres.

Le vote a donné les résultats suivants :

ELECTION DES TITULAIRES :

Résultats du vote : Votants : 11

11 voix pour M. BRESCH Sébastien

11 voix pour M. HATTON Laurent

11 voix pour Mme UNTHERALT Danièle

Mmes M.M. BRESCH S., HATTON L. et UNTERHALT D. ont été élus délégués titulaires.

ELECTION DES SUPPLEANTS :

Résultats du vote : Votants : 11

11 voix pour M. FUNFSCHILLING Jérôme

11 voix pour Mme VINCENT Gisèle

11 voix pour M. GUNSETT Jean-François

Mmes M.M. FUNFSCHILLING J., VINCENT G. et GUNSETT J-F. ont été élus délégués suppléants.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

réf: 2020/30 : **CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE DES RECETTES PUBLIQUES LOCALES**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales.

Le centre des finances publiques nous demande d'adhérer à cette convention afin que les usagers du service public puissent payer les factures par voie dématérialisée.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de surseoir dans l'attente de recevoir des informations complémentaires de la DGFIP et de la Communauté d'Agglomération

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

SOMMAIRE

AVENANT CONTRAT D'ASSURANCE MULTIRISQUE

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2019

VOTE DES TAUX DES 2 TAXES DIRECTES LOCALES

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AU C.C.A.S.

REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE DES RECETTES PUBLIQUES LOCALES

LEMAIRE Anthony	RINGOT Hubert
UNTERHALT Danièle	BATOT Séverine
CHACHAY Silvère	HATTON Laurent
FUNFSCHILLING Jérôme	MERGY Francis
VINCENT Gisèle	BRESCH Sébastien
GUNSETT Jean-François	